

Appel du Comité Laïc de Coordination

Le peuple congolais revendique haut et fort son droit à des élections crédibles

1. Puisque le processus électoral en cours ne conduira pas à la paix et à la stabilité du pays et de la région ; le travail de la Commission Electorale Nationale Indépendante, dix-huit mois après la date constitutionnelle des élections, n'ayant abouti qu'à des résultats plus que décevants :

- un fichier électoral non fiable avec plus de six millions d'inscrits sans empreintes digitales et quelques milliers de cartes d'électeurs vierges disparues ;
- des listes contestées et piégées des partis et regroupements politiques admis à la compétition électorale ;
- l'exclusion plus que suspecte de la présence des experts internationaux ;
- l'imposition au souverain primaire d'une « machine à voter » non consensuelle et non prévue par la loi comme mode électoral incontournable.

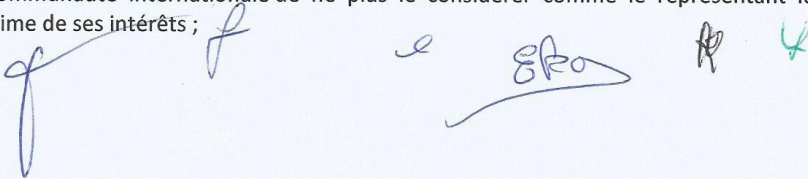
2. Puisque cette période préélectorale dont l'environnement aurait dû être assaini, comme l'exigeaient l'Accord de la Saint-Sylvestre et les résolutions pertinentes des Nations-Unies, continue à être envenimée par :

- l'instrumentalisation de l'appareil judiciaire, la police et les services de sécurité à des fins partisanses ;
- un climat politique tendu du fait du maintien des opposants et acteurs de la société civile en exil ainsi que de l'incarcération dans la durée des prisonniers politiques et d'opinion parmi lesquels des jeunes des mouvements citoyens ;
- l'exclusion des Congolais de l'étranger de leurs droits civiques ;
- la recrudescence des violences et violations des droits de l'homme et la persistance d'une misère intolérable dans certaines régions du pays, comme au Kasai, en Ituri et au Nord-Kivu ;
- le bradage systématique et généralisé du patrimoine national et des ressources naturelles du sol et du sous-sol du pays considéré comme totalement privatisé.

3. Puisque le Président Kabila, au pouvoir depuis 2001, élu en 2006, réélu en 2011, en fin de mandat depuis 2016, semble se préparer activement à poser sa candidature pour un troisième ou quatrième mandat en 2018 compte tenu de son silence sur les déclarations et affiches de ses partisans, le CLC prévient l'opinion que, si cet acte est posé de manière effective, le président Kabila aura violé et trahi publiquement son serment constitutionnel.

En conséquence, à dater de ce jour du dépôt de sa candidature, le CLC se verra automatiquement dans l'obligation :

- d'inviter le peuple congolais à ne plus le reconnaître comme Chef de l'Etat légitime et à la communauté internationale de ne plus le considérer comme le représentant légal et légitime de ses intérêts ;



- de décréter le mois d'août, mois d'actions combinées de marches pacifiques, de sit-in, de villes mortes, de grèves généralisées et d'actions de désobéissance civile, sur toute l'étendue de la République, en vue d'obtenir la démission du président Joseph Kabila et de son gouvernement, devenus de véritables obstacles des élections crédibles, transparentes et apaisées.

- de convier à la plus grande prudence les investisseurs tant nationaux qu'internationaux qui seraient tentés de conclure, avec ces autorités illégitimes, des contrats ou conventions quelconques portant sur les ressources naturelles ou le patrimoine national du pays, de surcroît sur base d'un code minier promulgué dans des conditions suspectes.

5. Le CLC considère qu'il est encore temps de sauver ce qui peut l'être encore de ce processus : par le non dépôt de la candidature du Président Joseph Kabila pour un nouveau mandat ; le retrait total et immédiat de la machine à voter ; la mise en œuvre des recommandations de l'OIF relatives au fichier électoral ; l'implication par la CENI des experts internationaux dans l'accompagnement technique du processus électoral ; la fin de l'instrumentalisation de l'appareil judiciaire, de la police et des services de sécurité et l'application stricte des mesures de décrispation politique préconisées par l'Accord de la Saint-Sylvestre.

6. L'heure étant grave, la paix et la stabilité du pays ainsi que de la sous-région étant menacée, le 9 août 2018 le CLC lancera un appel à la mobilisation générale de toutes les forces vives de la Nation, pour ses premières grandes actions qui se tiendront le 12, le 13 et le 14 août 2018, sur toute l'étendue de la République, afin de sauver la démocratie en péril.

A l'ensemble de notre peuple, le CLC demande de demeurer vigilant, mobilisé et solidaire, chrétiens, croyants et hommes de bonne volonté. Pour sauver la Nation en péril : prêtres, pasteurs et imams ; travailleurs, fonctionnaires, commerçants, étudiants, chômeurs, chauffeurs de taxi ou de bus ; associations des femmes, des jeunes et des sportifs, mouvements citoyens ; femmes et hommes politiques et de la société civile ; Congolais du pays et de la diaspora, plus que jamais, prenons notre destin en mains pour créer des conditions de paix véritable dans notre pays et libérer l'avenir pour le bonheur de tous.

Car l'heure de la vérité a plus que sonné !

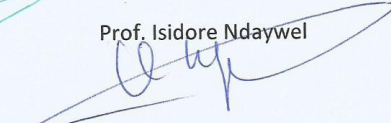
Fait à Kinshasa, le 7 juillet 2018.

POUR LE COMITE LAIC DE COORDINATION

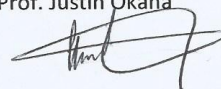
Jonas Tshjombela



Prof. Isidore Ndaywel



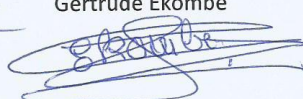
Prof. Justin Okana



Julien Lukengu



Gertrude Ekombe



Franklin Mbokolo

